



Direction du cabinet, relations institutionnelles et transfrontalières

# ARRETE ARS n° 2025 / 1539 du 7 juin 2025

# Relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé de la Marne sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Marne

# La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

- **VU** le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11, R. 1434-33 et R 1434-34;
- **VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;
- VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- **VU** la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment, l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158 ;
- **VU** l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- **VU** le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- **VU** le décret en date du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle Ratignier-Carbonneil en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;
- VU l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé;
- **VU** l'arrêté n° 2022/3915 du 26 septembre 2022 relatif à la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de la région Grand Est ;
- VU l'arrêté n° 2024 / 3945 du 22 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé de la Marne sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Marne;

Considérant que les parlementaires du département sont membres de droits du conseil territorial de santé en application de l'article L 1434-10 du code de santé publique,

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés dans l'arrêté du 3 août 2016,

### **ARRETE**

## Article 1er:

Le Conseil Territorial de Santé du Territoire de Démocratie Sanitaire Marne dont les missions sont définies par le décret du 26 Juillet 2016 est composé :

# ❖ Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants
Représentants des établissements de sant	ré (a)
Frédéric CAZORLA	Lucie DELECRAY
FHF/EPSMM	FHF/CHU de Reims
Sandra VANASSE	En attente de désignation
FEHAP BTP RMS Reims	
Perrine BERTRAND	Audrey WEISSLEIB
FEHAP Etablissement hospitalier Sainte	FEHAP Etablissement hospitalier Sainte
Marthe	Marthe
Bruno LERAY	Frédérique LAHIRE
FHP	FHP
Hervé DAYAWA	Matthieu LEROUX
FHP	FHP
Carl ARNDT	En attente de désignation
FHF/CHU Reims	J=
Représentants des personnes morales ges sociaux et médico-sociaux (b)	tionnaires des services et établissements
Romain FEVE	Justine DE LA ROCHE
FHF / Centre hospitalier de Fismes	FHF/CHU Reims
Maxime DUBOIS	Sébastien VERHAGUE
SYNERPA / Résidence Les clos de Saint Martin	KORIAN Place Royale
Stéphane FISSE	Martine GILLES
NEXEM	NEXEM
Guillaume BAS	Romain HOUDUSSE
FEHAP	Association de gestion de l'Institut Miche Fandre
Corinne MASSON	Bertrand LEROY
Groupe Colisée "résidence les Jardins d'Athis"	UNIVI Omeg Age Gestion
Représentants de la prévention et de la pr d'organismes œuvrant dans le champs de	omotion de la santé et des représentants la lutte contre la pauvreté et la précarité (c)
Justine SCHWEICH	Justine PIERRARD
Promotion Santé Grand Est	Maison de la nutrition
Emmanuelle DRAB-SOMMESOUS	Jean-Luc GRILLON
ATMO Grand Est	Reseau sport santé bien être
Olivier GUYOT	Sylvine POLIN
CCAS de Châlons-en-Champagne	L'amitié
DES EL CONTROLLO CIT CHAMPABILE	

Standard régional : 03 83 39 30 30 Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

2

# ❖ Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé (suite)

Représentants des professionnels de sai	nté libéraux (d)
Philippe BARTHE	En attente de désignation
URPS Médecins Libéraux Grand Est	
Nicolas HENON	Renaud MILLER
URPS Médecins Libéraux Grand Est	URPS Médecins Libéraux Grand Est
Thierry VERMEERSCH	En attente de désignation
URPS Médecins Libéraux Grand Est	
Jennifer DUCHATEL	Stéphane COUESNON
URPS Pharmaciens	URPS Infirmiers
Bruno DEVIE	Isabelle GODONAISE
URPS Biologistes	URPS Orthophonistes
Claire BERNIER	Philippe LAFLEUR
URPS Masseurs-kinésithérapeutes	URPS Masseurs-kinésithérapeutes
Représentants des internes en médecine	e (e)
En attente de désignation	En attente de désignation
Représentants des différents modes d'e	xercice coordonné et des organisations de
	xercice coordonné et des organisations de
coopération territoriale (f)  Karine PAINVIN	Matthieu BIREBENT
DAC 51	DAC 51
Julia LEBRUN	En attente de désignation
CPTS Val de Suippe	
Bernard LLAGONNE	En attente de désignation
CPTS du Pays d'Epernay Terres de	
Champagne	
En attente de désignation	En attente de désignation
Stéphane DEBIARD	En attente de désignation
•	En attente de désignation
CPT	
CPT Représentants des établissements assur	
CPT Représentants des établissements assur	ant des activités d'hospitalisation à domicile (g)  Patricia RABBE  FNEHAD / HAD Chalons-en-Champagne et
CPT Représentants des établissements assur <b>En attente de désignation</b>	ant des activités d'hospitalisation à domicile (g)  Patricia RABBE  FNEHAD / HAD Chalons-en-Champagne et pays d'Argonne
CPT  Représentants des établissements assur  En attente de désignation  Représentants de l'ordre des médecins (	ant des activités d'hospitalisation à domicile (g)  Patricia RABBE  FNEHAD / HAD Chalons-en-Champagne et pays d'Argonne  (h)
Stéphane DEBIARD  CPT  Représentants des établissements assur  En attente de désignation  Représentants de l'ordre des médecins (  Marc CORNIBERT  CDOM 51	ant des activités d'hospitalisation à domicile (g)  Patricia RABBE  FNEHAD / HAD Chalons-en-Champagne et pays d'Argonne

## ❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers et associations d'usagers

Titulaires	Suppléants
Représentants des usagers des associati	ions agrées L. 1114-1 (a)
Martine VARIN RENALOO	En attente de désignation
Marie-Thérèse COLINET U.N.A.F.A.M.	En attente de désignation
Badia ALLARD APF FRANCE HANDICAP - Grand est	En attente de désignation
François LEBEGUE UDAF	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
Représentants des usagers des associati associations de retraités et personnes â	
Gautier RICHARD	Liliane COTTON
CDCA - PH	CDCA - PH
Claude NEY	Nicole BENADASSI
GPEAJH	ADAPEI
Huguette DURAND	Jean-Claude BEAUCOURT
FDSEA	FNAR
Henri LEGENTIL	Alain LECUYER
Générations Mouvement	UDAF

# ❖ Collège n° 3 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil Régional (a)	
Thibaut DUCHENE	Myriam RICARDE
Conseil Régional	Conseil Régional
Représentants des conseils département	ntaux (b)
Eric KARIGER	Cyril LAURENT
Conseil département de la Marne	Conseil département de la Marne
Représentants des services départemen	ntaux de protection maternelle et infantile (c)
Isabelle DEBAILLEUL	Franck PARENT
Conseil département de la Marne	Conseil département de la Marne
Représentants des communautés (d)	
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
Représentants des communes (e)	TO RECEIPE TO LE
Thierry MOUTON	Christelle COLLIN
Mairie de Vitry le François	Mairie de Vitry le François
René SCHULLER	Dany CARTON
Maire de Saint Germain la Ville	Maire de Saint Remy Sous Broyes

Standard régional : 03 83 39 30 30 Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX

## \* Collège n° 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
Représentants de l'Etat (a)	
Le préfet de la Marne ou son représentant	Le préfet de la Marne ou son représentant
Représentants des organismes de sécurité so	pciale (b)
Raymond LAPIE	Benoit AUGE
MSA	CARSAT du Nord-Est
Sandrine LORNE	Fabienne VERQUERRE
CPAM Marne	CARSAT du Nord-Est

## **❖** Collège n° 5 : Personnalités qualifiées

Titulaires	Suppléants
Olivier BARTHELEMY	
Mutualité Française Grand Est	
Stéphane VIGNOT	
Institut Jean Godinot	

## Collège n° 6 : Parlementaires et membre représentant d'un comité des massifs

Titulaires	Suppléants
Députés (ées)	
Xavier ALBERTINI	
Charles DE COURSON	
Maxime MICHELET	
Lise MAGNIER	
Laure MILLER	
Sénateurs (trices)	
Christian BRUYEN	
Cédric CHEVALIER	
Anne-Sophie ROMAGNY	
Représentant d'un comité des massifs	
0	MICHESTRAL GOTTON

### Article 2:

Le Président du Conseil territorial de santé de la Marne est Monsieur Frédéric CAZORLA. Le vice-président est Monsieur Bruno LERAY.

#### Article 3:

Le mandat des membres du Conseil Territorial de Santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

La qualité de membre se perd lorsque la personne intéressée cesse d'exercer le mandat ou les fonctions au titre desquels elle a été élue ou designee. Lorsqu'un membre cesse d'exercer ses fonctions avant l'expiration de son mandat, il est remplacé par une personne designée dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

#### Article 4:

L'arrêté n° 2024 / 3945 du 22 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé de la Marne sur le Territoire de Démocratie Sanitaire de la Marne est abrogé.

#### Article 5:

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.

La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>

#### Article 6:

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Signé électroniquement
Agence Régionale de Santé GRAND EST
La Directrice Générale,
Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL

Nancy le 07/06/2025

Standard régional : 03 83 39 30 30 Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071 - 54036 NANCY CEDEX